



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CAPES

Question écrite n° 85625

Texte de la question

M. Michel Vergnier appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude des syndicats et des enseignants à propos de la baisse du nombre de postes aux concours de recrutement de l'éducation nationale pour 2006 qui passe de 29 550 postes à 23 000. Cette réduction des postes dans le second degré intéresse la quasi-totalité des disciplines du CAPES et elle est de 50 % des postes au niveau de l'éducation physique. Dans cette discipline, 400 postes seulement seront ouverts au concours de recrutement 2006 contre 800 en 2005. Il lui demande de prendre en compte les événements récents qui ont mis en évidence la nécessité de renforcer l'encadrement des élèves et l'invite à décider d'attribuer les moyens supplémentaires qui permettront une plus grande sécurité dans les lycées et collèges et qui amélioreront la formation des élèves.

Texte de la réponse

Les recrutements visent à satisfaire les besoins d'enseignement et de remplacement en fonction des générations qui partent à la retraite et de l'évolution de la carte des formations et des effectifs d'élèves. En ce qui concerne les départs, il était estimé que 48 200 enseignants du second degré partiraient à la retraite pour les rentrées 2003, 2004 et 2005. Ce sont en fait seulement 42 168 départs qui ont été enregistrés au cours de cette période, du fait notamment de la réforme des retraites intervenue en 2003 qui a conduit des enseignants à souhaiter différer leur départ en retraite. Pour la période à venir, les prévisions qui avaient été établies antérieurement faisaient état de 38 800 départs en 2006 et en 2007. L'analyse des comportements constatés depuis 2003 conduit à des prévisions plus réalistes, de l'ordre de 30 000 départs lors des deux prochaines années scolaires. Sur la période 2002-2005 ce sont près de 74 000 enseignants qui ont été recrutés ; or, dans le même temps, 59 000 professeurs titulaires sont finalement partis. Ce sont ces recrutements en nombre ainsi que l'incidence de la baisse des effectifs d'élèves sur les besoins d'enseignement qui ont conduit à fixer à 12 000 le nombre de postes ouverts en 2006 dans le second degré. Ces ouvertures de postes répondent ainsi à la fois à l'exigence d'une bonne gestion des personnels de l'éducation nationale et au respect de la continuité du service public de l'enseignement. S'agissant plus particulièrement du CAPEPS, 5 672 professeurs d'éducation physique et sportive ont été recrutés par les concours pour les rentrées scolaires 2002 à 2005. Ils devaient couvrir des départs estimés à 5 800 par la mission conduite par les inspections générales des finances et de l'éducation nationale en 2002. En fait, 5 070 sorties ont été constatées, soit près de 15 % de moins. Si l'on prend en compte la baisse des effectifs d'élèves, les besoins d'enseignement et de suppléance ont été, pour la période, de 4 440 enseignants d'éducation physique et sportive. Ce sont ainsi 1 230 titulaires de plus que les besoins qui ont été recrutés, dont environ 400 ont pris la place de contractuels qui n'ont plus été réembauchés. La prise en compte de la baisse des effectifs d'élèves et de la réduction progressive des surnombres d'enseignants en EPS (845 équivalents temps plein en 2005-2006) devrait ainsi au total situer les besoins en nouveaux professeurs autour de 600 au plus pour les rentrées 2007 et 2008. En conséquence, le niveau des concours du CAPEPS a été fixé à 555 postes en 2006.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85625

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 16 mai 2006

Question publiée le : 14 février 2006, page 1446

Réponse publiée le : 23 mai 2006, page 5438